



Communiqué de presse

Protégeons nos hirondelles

Depuis des millénaires, les hirondelles vivent en harmonie avec l'Homme.
Perpétuons cette complicité !

Deux espèces d'hirondelles nichent dans nos bâtiments

	
Hirondelle rustique : queue longue et fourchue, gorge brune Nid à l'intérieur des bâtiments, demi-coupe faite de boue et de paille - Photo Jean-Paul Lang	Hirondelle de fenêtre : Dessous tout blanc, tache blanche au croupion Nid sous les avant-toits fait de boue - Photo Fabrice Cahez

Des espèces en déclin

Selon les études du Muséum National d'Histoire Naturelle, depuis 1989, la population française d'hirondelles de fenêtre s'est effondrée de 41% et celle d'hirondelles rustiques a chuté de plus de 50% aux cours des 30 dernières années.

Les causes de ce déclin sont multiples. Aux causes naturelles (prédation, intempéries...) sont venues s'ajouter les causes dues aux activités humaines :

Les évolutions des pratiques agricoles: l'utilisation de pesticides, la suppression progressive des prairies naturelles et des haies, des zones humides causent la diminution des insectes.

A cela s'ajoutent les modifications architecturales avec les nouveaux hangars agricoles, la rénovation des façades à grain trop lisse et ... une moindre tolérance des hommes envers elles ! En effet, alors que les hirondelles ont longtemps été accueillies avec bienveillance dans ou sur nos bâtiments, on déplore de plus en plus d'intolérance à leur encontre : leurs nids sont parfois jugés indésirables !

Protégeons les nids d'hirondelle

La Loi protège les hirondelles et leurs nids.

L'article L411-1 du code de l'environnement interdit de tuer ou de capturer les hirondelles. Il interdit également la destruction ou l'enlèvement de leurs œufs ou de leurs nids. L'article L415-3 prévoit, en cas d'infraction, des peines de six mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende au maximum.

Pour l'hirondelle, la construction d'un nid est un investissement lourd. Chaque nid est constitué nombreuses boulettes de boue qu'elle doit transporter une par une jusqu'au site de nidification. Alors que la saison de reproduction est une course contre la montre, ce travail occupe le couple pendant dix à quinze jours, ce qui repousse d'autant le début de la ponte. Et cela peut durer plus longtemps encore ; si le printemps est sec, il faut attendre qu'il pleuve pour trouver de la boue ! C'est pourquoi, les premières hirondelles arrivées prospectent immédiatement les anciens nids pour réoccuper ceux qui sont en bon état.



Ligue pour la Protection des Oiseaux de Meurthe-et-Moselle

Régler le problème des salissures

Les hirondelles de fenêtre qui nichent contre une façade vont produire des fientes, parfois salissantes. Mais la réponse ne doit pas être l'expulsion des hirondelles ! Il existe une solution de compromis : la pose de planchettes à 30 ou 40 cm sous les nids

Assurer aux hirondelles rustiques un accès permanent à leur local

Pour favoriser la nidification de l'hirondelle rustique dans votre grange ou dans votre garage, vous pouvez utiliser les ouvertures existantes, comme les carreaux ou hublots s'ils sont amovibles. Vous pouvez aussi créer un accès approprié. L'ouverture doit avoir, au minimum, une largeur de 12 cm et une hauteur de 8 cm. Surtout, veillez à maintenir cet accès ouvert en permanence d'avril à octobre.

Au printemps 2017, la LPO a procédé à un inventaire des nids d'hirondelles de fenêtre sur plus de quatre-vingt communes en Meurthe-et-Moselle dont la vôtre :

Le recensement a été exhaustif dans votre commune et a permis de localiser 19 nids dont 8 occupés. Sur les 130 communes recensées exhaustivement en Lorraine, le nombre moyen de couples d'hirondelles de fenêtre par communes atteignait une quarantaine de couples

Les personnes qui souhaiteraient participer au suivi des colonies peuvent nous contacter la LPO par courriel : meurthe-et-moselle@lpo.fr ou transmettre leurs observations via la base de données participative : www.faune-lorraine.org

Chacun peut participer à la préservation de la biodiversité.